



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal sont invités pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu **le 9 novembre 2023 à 19h00** à la maison communale

Le 31 octobre 2023.

La Directrice générale,

L. GEORGES

Pour le Bourgmestre,

T. KENLER

L'ordre du jour est composé des points suivants :

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil communal.
2. Communication des décisions de tutelle.
3. Vérification de l'encaisse du receveur régional.
4. Approbation du budget 2022, 2023 et du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Radelange.
5. Approbation du budget 2024 et du compte 2022 de l'Eglise Protestante Luthérienne d'Arlon.
6. Approbation du règlement relatif à l'octroi d'un chèque sport/culture à tous les jeunes de 12 à 20 ans domiciliés sur le territoire de la commune de Martelange.
7. Approbation d'un subside pour le comité de village de Grumelange.

8. Fixation du prix et des conditions de vente de la parcelle cadastrée B 164d.
9. Fixation du prix et des conditions de vente des parcelles cadastrées section C952a et C952c.
10. Modification du règlement redevance sur la recharge de véhicules électriques aux bornes communales des exercices 2023 à 2025.
11. Approbation du cahier des charges, des conditions, du mode de passation du marché « Acquisition d'un minibus électrique. »
12. Approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°4.